

## Ouverture d'une consultation pour les adultes victimes de violence à Nyon

Le Centre universitaire romand de médecine légale, en partenariat avec le Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique, a ouvert le 1er octobre 2018 une consultation à Nyon. Cette consultation médico-légale destinée aux adultes victimes de violence est gratuite et confidentielle. Avec quatre sites, l'Unité de médecine des violences est désormais présente sur tout le territoire cantonal.

Dès aujourd'hui, l'Unité de médecine des violences dispose de quatre lieux de consultation dans le canton de Vaud : après le CHUV à Lausanne, les Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois à Yverdon-les-Bains et l'Hôpital Riviera-Chablais à Montreux, une nouvelle consultation médico-légale a ouvert à deux pas de la gare de Nyon (Avenue Reverdil 8, 3ème étage), en partenariat avec le Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique. La consultation accueille toute personne dès 16 ans victime de violence, qu'il s'agisse de violence de couple, familiale ou communautaire (sur la voie publique ou au travail par exemple).

Grâce à un examen clinique spécifique, la consultation médico-légale vise notamment à élaborer la documentation qui pourra aider la victime à faire valoir ses droits (« constat de coups et blessures », photographies des lésions). Elle inclut également une orientation au sein du réseau des institutions et associations partenaires. La consultation est assurée par une équipe infirmière spécifiquement formée, des médecins légistes et les services d'urgences de Nyon. La consultation médico-légale est confidentielle et gratuite et se déroule uniquement sur rendez-vous.

A l'instar des trois autres sites, ce programme est soutenu par le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, dans le cadre de l'aide aux victimes d'infractions. Entre ses consultations de Lausanne, d'Yverdon-les-Bains et de Montreux, l'Unité de médecine des violences a enregistré en 2017 un peu plus d'un millier de consultations. Environ 2/3 d'entre elles concernaient des violences communautaires et 1/3 des violences conjugales ou familiales.

L'Unité de médecine des violences est rattachée au Centre Universitaire romand de médecine légale situé sur les deux sites hospitalo-universitaires de Lausanne et Genève.